«Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » Montesquieu in L'Esprit des Lois.

Alors que la France traverse une crise économique et sociale sans précédent depuis 1929, un pouvoir omniscient s'acharne à écorner les principes qui fondent le cœur de notre pacte républicain. Rien ne peut justifier un recul des libertés publiques dans une démocratie moderne, pas même une situation de crise comme celle que nous traversons. Pour nous, au contraire, l'exercice des libertés collectives constitue une protection pour les plus fragiles et une condition d'émancipation pour chaque individu.

La France ne souffre pas seulement d'injustice sociale, elle subit aussi un terrible recul des libertés, instaurant peu à peu une société corsetée. Sur ce sujet, il est difficile d'obtenir un débat public qui échappe aux caricatures et aux provocations. Manuel Valls lui-même, s'est souvent placé sur le terrain des libertés pour disqualifier ses opposants ou stigmatiser les populations les plus précaires. Défendre les libertés publiques serait, pour lui, nécessairement synonyme de laxisme, de désintérêt, voire d'incompréhension, pour les exigences de sécurité de nos concitoyens. Le rapport qu'entretient le pouvoir avec cette question n'est pas seulement une forme de populisme pénal qui instrumentaliserait momentanément l'émotion des victimes pour affaiblir les institutions. Il ne s'agit pas seulement de mots et de postures.

Au-delà des formules publiques dénigrant les associations de défense des Droits de l'homme, les travailleurs sociaux ou les magistrats ; derrière les récits d'interpellations musclées, d'intimidations ou de censure régulièrement relatées dans les rubriques des faits divers, se cache en réalité l'autre face de l'action présidentielle, l'autre visage de la « France d'après »: généralisation des mesures d'exception, multiplication des dispositifs de surveillance et de contrôle, en dehors de toute précaution pour le respect des libertés et de la dignité humaine.

.

Si cette entreprise de déconstruction des libertés publiques nécessite d'être décryptée, elle ne s'est pas faite pour autant sans susciter de sursauts républicains. À chaque nouvelle remise en cause de droits individuels ou collectifs, un nombre croissant de citoyens, de professionnels, d'intellectuels, de militants, se sont mobilisés pour interpeller l'opinion publique. Mais, sourd aux critiques, insensible aux appels à la raison ou à l'humanisme, le pouvoir poursuit son action avec entêtement. Reprenant à son compte la relation tumultueuse qu'entretiennent les forces conservatrices avec l'ordre public et le respect des libertés, le gouvernement s'appuie sur un double mensonge : il faudrait nécessairement choisir entre notre sécurité ou nos libertés ; il faudrait soumettre toute liberté au dogme de l'efficacité. De la remise en cause des libertés publiques au nom de la sécurité…

L'utilisation des impératifs de sécurité pour restreindre le champ des libertés est une constante de l'histoire politique française. Sans remonter aux moments les plus sombres de la Vème République, il faut se rappeler du recours discutable à l'état d'urgence lors des événements de décembre 2005 dans les quartiers populaires.

Dans cette logique, les nouvelles législations engagées par Manuel Valls s'adossent à une vision profondément manichéenne du rapport entre liberté et sécurité. L'augmentation des risques, de la violence ou de la menace terroriste justifie selon lui la mise en place de régimes d'exception et la relégation au second plan des libertés de circulation, d'expression ou d'association. Ainsi, lors de l'examen des nombreux projets de loi anti-terroristes déposés depuis les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, Manuel Valls s'est à chaque fois appuyé sur la peur du terrorisme ressentie par la population pour s'affranchir des réserves posées par la CNIL.

Une utilisation identique des faits de violence, des menaces et de la peur a été à l'œuvre aux États-Unis. Au nom de la guerre totale contre le terrorisme, le Patriot Act américain encadra et rogna considérablement de nombreuses libertés publiques. En France, le même dévoiement est à l'œuvre. De fait, la sécurité à laquelle chacun a droit, est desservie par cette politique qui prétend pourtant l'assurer. Elle ne fait pas reculer les violences dont, il faut le rappeler, les plus fragiles sont les premières victimes.

La façon dont Manuel Valls considère les libertés publiques comme des entraves à l'action et à l'efficacité de l'État, est particulièrement dangereuse car elle nourrit les populismes, et précipite effectivement notre pays dans une « inquiétante rupture ».

Ces phrases sont tirées d'un document du Parti Socialiste: "la France en libertés surveillées". Nous y avons remplacé "Nicolas Sarkozy" par "Manuel Valls" et "11 septembre 2001" par "7, 8 et 9 janvier 2015". Ironie de l'histoire, le Patriot Act vient d'être amendé et transformé en Freedom Act.

Pour la première fois, l'ensemble de la population va, en toute légalité et avec systématisme, être placé sur écoutes.

Défendons les libertés académiques mises à mal par les restructurations néo-managériales incessantes.

Défendons les libertés publiques attaquées par une succession ininterrompue de textes de loi.

Signons pour le retrait du projet de loi de surveillance généralisée:

https://www.change.org/p/retirez-le-pjlrenseignement-le-big-brother-fran%C3%A7ais-stoploirenseignement?lang=fr

"Le vrai courage c'est, au-dedans de soi, de ne pas céder, ne pas plier, ne pas renoncer."

Groupe Jean-Pierre Vernant.

Tweets by Gjpvernant
http://www.groupejeanpierrevernant.info/